



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT

ÉTABLISSEMENT : ÉCOLE PAUL-VI

Années 2016-2018

APPROUVÉ

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

APPROUVÉ

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : PAUL-VI
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à susciter l'engagement de l'élève dans son contexte scolaire et familial afin qu'il développe ses compétences sociales et personnelles.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter de 3 points le résultat moyen de tous nos élèves au sommaire du bulletin final pour la compétence <i>résoudre une situation-problème mathématique</i> .
--

INDICATEUR : Résultat sommaire moyen au bulletin final de tous les élèves pour la compétence <i>résoudre une situation-problème mathématique</i> .	CIBLE FINALE : 80%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultat sommaire au bulletin final de tous les élèves.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner de façon explicite les stratégies de résolution de problèmes.	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogues, conseillers pédagogiques
2. Concevoir et implanter un référentiel mathématique commun à toute l'école.	Enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques, comité de conception, direction

Verso : suivi des moyens et reddition de comptes de la convention de gestion et de réussite éducative

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :								
<table border="1"> <tr> <td>Juin 2016</td> <td>77%</td> </tr> <tr> <td>Novembre 2016</td> <td>NE</td> </tr> <tr> <td>Février 2017</td> <td>82.1%</td> </tr> <tr> <td>Juin 2017</td> <td>82.4%</td> </tr> </table>	Juin 2016	77%	Novembre 2016	NE	Février 2017	82.1%	Juin 2017	82.4%	<p>Nous sommes en progression constante. Le comité a produit le référentiel et les rencontres avec la conseillère pédagogique ont été nombreuses et fructueuses.</p>	<p>Nous avons atteint notre cible un an plus tôt que prévu.</p>	<p>Il faudra bien suivre l'implantation de notre référentiel. Travailler en équipe pour bien le comprendre sera important. Le soutien et l'accompagnement de la CP peut être un moyen efficace dans la mise en œuvre en classe, afin que nos résultats progressent encore.</p>
Juin 2016	77%										
Novembre 2016	NE										
Février 2017	82.1%										
Juin 2017	82.4%										
<table border="1"> <tr> <th colspan="2">2017-2018</th> </tr> <tr> <td>Novembre 2017</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Février 2018</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Juin 2018</td> <td></td> </tr> </table>	2017-2018		Novembre 2017		Février 2018		Juin 2018				
2017-2018											
Novembre 2017											
Février 2018											
Juin 2018											

APPROUVÉ

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : PAUL-VI
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à susciter l'engagement de l'élève dans son contexte scolaire et familial afin qu'il développe ses compétences sociales et personnelles.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter de 2 points le résultat moyen de tous nos élèves au sommaire du bulletin final pour les compétences <i>mobiliser, ou réinvestir, sa compréhension de textes entendus et communiquer, ou interagir, oralement en anglais.</i>

INDICATEUR : Résultat sommaire moyen au bulletin final de tous les élèves pour les compétences <i>mobiliser, ou réinvestir, sa compréhension de textes entendus et communiquer, ou interagir, oralement en anglais.</i>	CIBLE FINALE : Mobiliser, ou réinvestir, sa compréhension de textes entendus : 80,8% Communiquer, ou interagir, oralement en anglais : 79,5%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultat sommaire au bulletin final de tous les élèves.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Communiquer avec les enfants en anglais en tout temps, mettre les enfants en travail de coopération et d'interaction, afin qu'il puisse avoir de nombreuses occasions de s'exprimer en anglais. Animer des activités où les enfants pratiquent souvent le dialogue.	Enseignants	En tout temps	
2. Assurer le transfert et le réinvestissement des stratégies de lecture travailler par les titulaires en français.	Enseignants	En tout temps	Enseignants titulaires

Verso : suivi des moyens et reddition de comptes de la convention de gestion et de réussite éducative

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :			ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
bulletin	textes	oral			
Juin 2016	78.8%	77.5%	Les résultats fluctuent beaucoup à la hausse et à la baisse, selon les étapes.	Pour la compétence Mobiliser, ou réinvestir, sa compréhension de textes entendus, il y a eu une belle progression et la cible est déjà atteinte, un an plus tôt que prévue. Pour la compétence Communiquer, ou interagir, oralement en anglais, nous sommes restés au même niveau.	Pour l'année prochaine, il faudrait travailler de concert avec la CP afin qu'elle nous propose des façons plus efficaces d'intervenir auprès de nos élèves afin que leurs résultats progressent en communication orale.
Novembre 2016	77,8%	75%			
Février 2017	81,9%	79%			
Juin 2017	82,15%	77,3%			
2017-2018					
	textes	oral			
Novembre 2017					
Février 2018					
Juin 2018					

APPROUVE

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** PAUL-VI

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école et la communauté s'engagent à favoriser la réussite, la santé et le bien-être du plus grand nombre d'élèves.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
OBJECTIF MESURABLE : Augmenter de 2 points le résultat moyen au sommaire du bulletin final de tous les élèves de l'école à la compétence lire des textes variés.	

INDICATEUR : Résultat moyen au sommaire du bulletin final de tous les élèves à la compétence lire des textes variés.	CIBLE FINALE : 82%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats au sommaire du bulletin final	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Faire lire les élèves à tous les jours.	Enseignants	Toute l'année	
2. Enseigner de façon explicite les stratégies de lecture.	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogues, conseiller pédagogique
3. Réaliser des activités de conscience phonologique et de pré-lecture au préscolaire.	Enseignantes	Toute l'année	Programme <i>La planète des Alphas</i> , orthophoniste

Verso : suivi des moyens et reddition de comptes de la convention de gestion et de réussite éducative

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :		ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :								
<table border="1"> <tr> <td>Juin 2016</td> <td>80%</td> </tr> <tr> <td>Novembre 2016</td> <td>79,8%</td> </tr> <tr> <td>Février 2017</td> <td>80,95%</td> </tr> <tr> <td>Juin 2017</td> <td>80,95%</td> </tr> </table>	Juin 2016	80%	Novembre 2016	79,8%	Février 2017	80,95%	Juin 2017	80,95%	Les résultats de nos élèves sont restés plutôt stables.	Les moyens mis en place ont permis de progresser un peu.	Nous devons améliorer nos pratiques afin qu'elles aient un impact plus grand sur les résultats des élèves. Nous croyons par contre que les moyens choisis sont les bons, mais il faudra s'assurer de les utiliser plus régulièrement et plus efficacement. Le soutien de la CP sera important.	
Juin 2016	80%											
Novembre 2016	79,8%											
Février 2017	80,95%											
Juin 2017	80,95%											
<table border="1"> <tr> <th colspan="2">2017-2018</th> </tr> <tr> <td>Novembre 2017</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Février 2018</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Juin 2018</td> <td></td> </tr> </table>		2017-2018		Novembre 2017		Février 2018		Juin 2018				
2017-2018												
Novembre 2017												
Février 2018												
Juin 2018												

APPROUVÉ

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** PAUL-VI

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école et la communauté s'engagent à favoriser la réussite, la santé et le bien-être du plus grand nombre d'élèves	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter de 2 points le résultat moyen au sommaire du bulletin final de tous les élèves de l'école à la compétence écrire des textes variés.

INDICATEUR : Résultat moyen au sommaire du bulletin final de tous les élèves à la compétence écrire des textes variés.	CIBLE FINALE : 82%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats au sommaire du bulletin final	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Faire écrire les élèves à tous les jours.	Enseignants	Toute l'année	
2. Enseigner de façon explicite les stratégies d'écriture.	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogues, conseiller pédagogique
3. Enseigner un seul mode d'écriture, cursive, dès le premier cycle du primaire.	Enseignants	Toute l'année	

Verso : suivi des moyens et reddition de comptes de la convention de gestion et de réussite éducative

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :		ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
Jun 2016	80%	Les résultats de nos élèves sont restés plutôt stables.	Les moyens mis en place ont permis de progresser un peu.	Nous devons améliorer nos pratiques afin qu'elles aient un plus grand impact sur les résultats des élèves. Nous croyons par contre que les moyens choisis sont les bons, mais il faudra s'assurer de les utiliser plus régulièrement et plus efficacement. Le soutien de la CP sera important.
Novembre 2016	78,8%			
Février 2017	80,85%			
Jun 2017	80,6%			
2017-2018				
Novembre 2017				
Février 2018				
Jun 2018				

APPROUVÉ

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : PAUL-VI
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à accompagner adéquatement l'élève dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter le taux de persévérance de 42,3 % (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015 (reconduit pour 2016-2017).
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter de 1 point le pourcentage du taux de réussite de l'ensemble de nos élèves pour les compétences lire et écrire en français et les compétences résoudre et raisonner en mathématiques.

INDICATEUR : Taux de réussite pour les compétences lire et écrire en français et les résoudre et raisonner en mathématiques.	CIBLE FINALE : Lire : 97% Ecrire : 96% Résoudre : 95% Raisonner : 97%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Implanter le modèle puis intervenir selon le modèle de Réponse À l'Intervention.	Enseignants, personnel des services complémentaires et direction	Toute l'année	Conseillers pédagogiques
2. Suivre les résultats des élèves à chaque bulletin afin d'ajuster les services de soutien.	Direction adjointe	En début d'année et à chaque bulletin	Enseignants, personnel des services complémentaires, Lumix

Verso : suivi des moyens et reddition de comptes de la convention de gestion et de réussite éducative

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :					ANALYSE DES RÉSULTATS : Tous nos taux de réussite sont en hausse.	JUGEMENTS : Toutes nos cibles ont été atteintes un an plus tôt que prévu.	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : Nos moyens sont à poursuivre afin de continuer sur notre belle lancée.
	lire	écrire	résoudre	raisonner			
Jun 2016	96%	95%	94%	96%			
Novembre 2016	96,98%	95,9%	NE	96,5%			
Février 2017	97,8%	98,45%	97,2%	98,7%			
Jun 2017	97,17%	97,1%	96,75%	98,12%			
	lire	écrire	résoudre	raisonner			
Novembre 2017							
Février 2018							
Jun 2018							

APPROUVÉ

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : PAUL-VI
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'École et la communauté s'engagent à favoriser la réussite, la santé et bien-être du plus grand nombre d'élèves.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ». Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP).
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Maintenir le pourcentage des élèves qui se sentent en sécurité à l'école, au-dessus de 90%.
--

INDICATEUR : Pourcentage des élèves qui disent se sentir en sécurité.	CIBLE FINALE : Plus de 90%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Sondage électronique	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--------------------------------------	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Faire une surveillance proactive en tout temps.	Enseignants, surveillants, éducatrices	En tout temps	Procédure de surveillance proactive
2. Implanter les comportements de HEROS, les enseigner explicitement et les renforcer régulièrement.	Enseignants, surveillants, éducatrices	En tout temps	Référentiel sur les comportements, psychoéducatrice, TES, direction

Verso : suivi des moyens et reddition de comptes de la convention de gestion et de réussite éducative

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :		ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
?	90%	Aucun résultat.	Aucun jugement possible.	Le questionnaire utilisé à l'époque n'a pas été retrouvé. Il ne sera donc pas possible d'obtenir des résultats qui pourraient nous servir afin de faire la comparaison. Il est recommandé de poursuivre les moyens, mais de changer l'objectif, l'indicateur et la cible.
2016-2017	----			

APPROUVÉ

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** PAUL-VI

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'École et la communauté s'engagent à favoriser la réussite, la santé et bien-être du plus grand nombre d'élèves.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

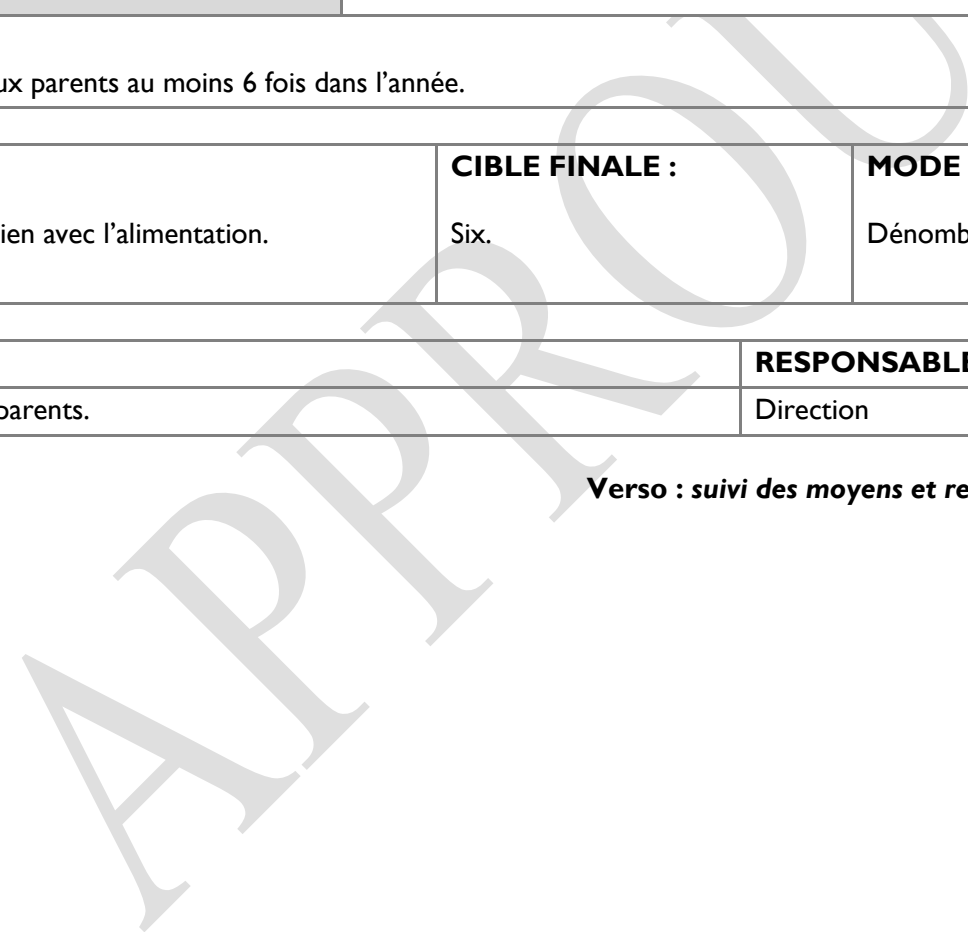
BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Transmettre de l'information sur l'alimentation aux parents au moins 6 fois dans l'année.

INDICATEUR : Nombre de communication faite aux parents en lien avec l'alimentation.	CIBLE FINALE : Six.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des communications par courriel	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---	-------------------------------	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Envoi, par courriel, de capsules santé aux parents.	Direction	Toute l'année	Infirmière

Verso : suivi des moyens et reddition de comptes de la convention de gestion et de réussite éducative



SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

<p>RÉSULTATS OBTENUS : 5 envois.</p>	<p>ANALYSE DES RÉSULTATS : L'infirmière a fourni tous les documents nécessaires. L'envoi d'une première capsule s'est fait en décembre. Les envois se sont poursuivis à l'intérieur de l'infoparents.</p>	<p>JUGEMENTS : La cible de six n'a pas été atteinte.</p>	<p>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : Pour l'année prochaine, nous désirons poursuivre ce moyen. Il faudra rapidement impliquer l'infirmière qui sera en remplacement de Madame Gemme.</p>
--	---	---	---

APPROUVÉ

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** PAUL-VI

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'École et la communauté s'engagent à favoriser la réussite, la santé et bien-être du plus grand nombre d'élèves.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires. Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e années au primaire et en 2 ^e et 5 ^e secondaire.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
 Augmenter de 1 point le taux de réussite moyen, pour l'ensemble des élèves, à l'épreuve de course continue de la CSP.

INDICATEUR : Taux de réussite moyen de tous les élèves.	CIBLE FINALE : 96%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats à l'épreuve de course continue.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input type="checkbox"/>
---	------------------------------	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Entraînement pour l'épreuve de course continue.	Enseignants d'éducation physique	Toute l'année	

Verso : suivi des moyens et reddition de comptes de la convention de gestion et de réussite éducative

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :		ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
2015-2016	95%			
2016-2017	94.8%			

APPROUVÉ

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** PAUL-VI

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à susciter l'engagement de l'élève dans son contexte scolaire et familial afin qu'il développe ses compétences sociales et personnelles.</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population</p>
---	--	---

<p>BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.</p>
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
Offrir deux activités en lien avec la formation professionnelle aux élèves du 3^e cycle.

<p>INDICATEUR : Nombre d'activités offertes en lien avec la formation professionnelle aux élèves du 3^e cycle.</p>	<p>CIBLE FINALE : Deux</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des activités réalisées.</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/></p>
---	---------------------------------------	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Distribuer de la documentation de la formation professionnelle auprès des élèves de 6 ^e année.	Enseignants de 6e	Toute l'année	Centre professionnel de la CSP
2. Réaliser un projet sur les métiers.	Enseignants de 5e	Toute l'année	Parents

Verso : suivi des moyens et reddition de comptes de la convention de gestion et de réussite éducative

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :			ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
	Documentation	Projet			
2016-2017					
2017-2018					

APPROUVÉ

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2016-2017. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 30 novembre 2017.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative, pendant 2 heures en conseil des enseignants et pendant 45 minutes lors de l'assemblée générale des enseignants.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 8 novembre 2016. Le numéro de la résolution est CÉ 16-17-982.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____ Date : _____

Direction générale adjointe : _____ Date : _____

APPROUVÉ